

Maisons-Alfort, le 28 février 2018

Communiqué de presse

L'Anses et l'Ifremer renforcent leur collaboration autour des contaminants des produits de la pêche et de la santé des poissons et des mollusques

Roger Genet, Directeur général de l'Anses, et François Jacq, Président-directeur général de l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (Ifremer), ont signé ce jour une convention cadre de partenariat pour une durée de cinq ans. Les deux organismes renforcent ainsi leurs collaborations sur des thématiques communes : l'étude des contaminants chimiques et microbiologiques des produits de la pêche et la santé des poissons et des mollusques.

Au vu de la complémentarité de leurs missions et de leurs actions sur la surveillance épidémiologique des coquillages et des poissons et en matière de sécurité des consommateurs, l'Ifremer et l'Anses ont souhaité renforcer leurs collaborations pour une meilleure coordination des programmes de recherche et des travaux d'expertise et pour le partage de compétences et de ressources.

La signature d'une convention cadre de partenariat permet donc à l'Ifremer et à l'Anses, d'unir leurs compétences dans les domaines à fort enjeu en matière sanitaire :

- Biotoxines marines,
- Eléments traces métalliques dans les produits de la pêche,
- Bactéries aquatiques, parasites, virus d'intérêt en santé publique,
- Microplastiques,
- Santé des poissons et des mollusques.

Ces collaborations renforcées se traduiront notamment par la réalisation conjointe d'études ou d'expertises, la conception et la mise en œuvre de projets de recherche, avec la possibilité de financement conjoint de sujets de thèses, l'échange de bonnes pratiques et le travail en commun pour la définition de méthodologies en matière de référence ou de surveillance, la production et la mise à disposition de données et de matériels biologiques.

En matière d'expertise, les personnels scientifiques des deux organismes sont encouragés à participer aux instances d'expertise et aux groupes de travail qu'ils conduisent dans le cadre de leurs missions.

L'Ifremer a pour mission principale de conduire et de promouvoir des recherches fondamentales et appliquées, des actions d'expertise et de développement technologique et industriel destinées à connaître, évaluer et mettre en valeur les ressources des océans et permettre leur exploitation durable ; à améliorer les méthodes de surveillance, de prévision d'évolution, de protection et de mise en valeur du milieu marin et côtier ; et à favoriser le développement socio-économique du monde maritime.

L'Anses, via son Laboratoire de sécurité des aliments, intervient sur les dangers biologiques et chimiques qui peuvent affecter la sécurité sanitaire et la qualité des aliments, notamment des produits de la pêche. Le Laboratoire de Ploufragan/Plouzané est quant à lui spécialisé, entre autres, dans la santé des poissons d'élevage et sur la résistance aux antibiotiques dans la filière de production.

Contacts presse :

Anses - Elena Seité - 01 49 77 27 80 - elena.seite@anses.fr - www.anses.fr

Ifremer - Arthur de Pas / Muriel Keromnes - 02 98 22 41 07 / 46 46 - presse@ifremer.fr - www.ifremer.fr